



MRC DE ROUSSILLON

Séance **extraordinaire** du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUSSILLON

Mardi, le 15 septembre 2015 à 14 h 30

Salle du Conseil de la MRC
260-B, rue St-Pierre
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

Présents, les conseillers de comté:

BATES, Jocelyne – mairesse de Sainte-Catherine
BLAIS, Laurent – maire suppléant de La Prairie
BOYER, Jean-Claude – maire de Saint-Constant
DYOTTE, Normand - maire de Candiac
LETHAM, Walter – maire de Léry
MARTIN, Lise – mairesse de Saint-Philippe
MELOCHE, Gilles – maire de Delson
MICHAUD, Lise – mairesse de Mercier
PAYANT, Sylvain – maire de Saint-Isidore
POISSANT, Lise – mairesse de St-Mathieu
SIMON, Nathalie – mairesse de Châteauguay et préfète

Les conseillers de comté présents forment le quorum du Conseil sous la présidence de Mme Nathalie Simon, préfète. Le secrétaire-trésorier, M. Pierre Largy et la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Colette Tessier sont aussi présents.

L'avis de convocation a été transmis à tous les conseillers de comté par le secrétaire-trésorier, par messenger le 2 septembre 2015, le tout pour satisfaire aux exigences des articles 153 et 156 et 157 du *Code municipal*.

14 h 30

DU RESSORT DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE TOUTES LES MUNICIPALITÉS.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Rés. 2015-214-T

Il est résolu à l'UNANIMITÉ

QUE la séance soit ouverte.

Adopté.

2. ORDRE DU JOUR ET CONSTAT DES FORMALITÉS DE CONVOCATION

Le secrétaire-trésorier constate devant le Conseil que tous les conseillers de comté sont présents conformément aux articles 152, 156 et 157 du *Code municipal*. En conséquence, la présente séance extraordinaire du Conseil de la MRC est déclarée valide.

Rés. 2015-215-T

Il est proposé par le conseiller de comté, Gilles MELOCHE
Appuyé par la conseillère de comté, Lise MARTIN

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-après :

1. Ouverture de la séance ;
 2. Ordre du jour et constat des formalités de convocation;
 3. Restructuration des effectifs de la MRC ;
 4. Musée d'archéologie : Demande de décret pour une subvention fédérale pour une exposition temporaire;
- Autrement délibérer relativement à tout sujet connexe au sujet ci-haut mentionné.
5. Période de questions allouée aux citoyens ;
 6. Levée de la séance.

Adopté.

3. Restructuration des effectifs de la MRC

Nouvelle structure

Rés. 2015-216-T ATTENDU que la MRC a entrepris un processus de restructuration en vue d'intégrer dans son organisation le volet du développement régional;

ATTENDU le projet de se doter d'une nouvelle structure hiérarchique et fonctionnelle pour intégrer dans son organisation le volet du développement régional et répondre aux nouvelles démarches de décentralisation annoncées par le gouvernement du Québec;

Il est résolu à L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil entérine la nouvelle structure hiérarchique et fonctionnelle, et le nouveau système d'évaluation et de classification des postes ainsi que les résultats afférents, tel que déposé.

Adopté.

Évaluation des compétences

Rés. 2015-217-T ATTENDU que la MRC a récemment adopté une nouvelle structure hiérarchique et fonctionnelle pour sa gestion interne;

ATTENDU qu'il y a lieu de valider que les ressources attirées à la MRC possèdent les profils requis en vertu de la nouvelle structure;

Il est proposé par le conseiller de comté, Gilles MELOCHE
Appuyé par la conseillère de comté, Lise MICHAUD

QUE le Conseil de la MRC mandate la firme Alliance Management à procéder à une évaluation des compétences des employés de la MRC suivant les besoins identifiés suite à la réorganisation administrative en cours à la MRC, le tout pour un montant n'excédant pas 25 000\$.

Adopté.

4. Musée d'archéologie : Demande de décret pour une subvention fédérale pour une exposition temporaire

Rés. 2015-218-T ATTENDU que le Musée d'archéologie de Roussillon reçoit l'exposition itinérante *À la croisée des chemins, le perlage dans la vie des Iroquois* du Royal Ontario Museum jusqu'au mois de novembre prochain;

ATTENDU qu'une demande de subvention a été transmise à Patrimoine canadien dans le cadre du Programme d'aide aux musées (PAM) pour l'accueil de cette exposition;

ATTENDU qu'une aide financière de 7 280 \$ a été accordée à la MRC par le ministère du Patrimoine canadien;

ATTENDU que pour recevoir cette aide financière, la MRC doit obtenir un décret d'autorisation du Gouvernement du Québec;

Il est proposé par la conseillère de comté, Lise MICHAUD
Appuyé par le conseiller de comté, Donat SERRES

QUE le Conseil de la MRC demande l'autorisation au Gouvernement du Québec pour l'obtention de l'aide financière de 7 280 \$ provenant du ministère du Patrimoine canadien pour l'accueil de l'exposition itinérante *À la croisée des chemins, le perlage dans la vie des Iroquois* du Royal Ontario Museum;

ET QUE le Conseil mandate la directrice du Service de développement culturel pour transmettre tous les documents nécessaires aux autorités du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, du ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie et du Conseil des Ministres;

ET QUE le Conseil autorise la directrice du Service de développement culturel de la MRC à signer l'accord de subvention avec le ministère du Patrimoine canadien.

Adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est soulevée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. 2015-219-T

Les sujets à l'ordre du jour d'intérêt pour toutes les municipalités étant épuisés,

Il est proposé par la conseillère de comté, Jocelyne BATES
Appuyé par la conseillère de comté, Lise MARTIN

DE lever l'assemblée.

Adopté.



NATHALIE SIMON,
Préfète.



PIERRE LARGY,
Secrétaire-trésorier.